PMRA ANNOTATEDD AND APPROVED

Étiquette du sac hydrosoluble F

NIPPON SODA

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT
POUR VENTE ET UTILISATION EN ONTARIO DU 1er FÉVRIER 2010 AU 31 JANVIER 2011

Formatted: Superscript

POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES POIVRONS DE SERRE ET TOMATES DE SERRE IDENTIFIÉS PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE L'ONTARIO COMME ÉTANT INFESTÉS PAR LE *Macrolophus melanotoma*

Formatted: Portuguese (Brazil)

TRISTAR 70 WSP Insecticide

GARANTIE : Acétamipride.....70 % en poids

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 16 g

PB

1-02-10

Étiquette du suremballage

Pour ouvrir

Déchirer ici

Ce sac extérieur n'est pas hydrosoluble.
Ne pas mettre dans le réservoir de pulvérisation.

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT
POUR VENTE ET UTILISATION EN ONTARIO DU 1er FÉVRIER 2010 AU 31 JANVIER 2011

Formatted: Superscript
Deleted: 31 JANVIER

POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES POIVRONS DE SERRE ET TOMATES DE SERRE IDENTIFIÉS PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE L'ONTARIO COMME ÉTANT INFESTÉS PAR LE *Macrolophus melanotoma*

Deleted: ENDROITS

Deleted: VULNÉRABLES AUX INFESTATIONS DU

NIPPON SODA

GROUPE 4 INSECTICIDE

TRISTAR 70 WSP Insecticide

Contient de l'acétamipride

AGRICOLE

GARANTIE : Acétamipride.....70 % en poids

AVERTISSEMENT

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 27127 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Détenteur d'homologation :
Nippon Soda Co., Ltd.
2-1, 2-Chome Ohtemachi
Chiyoda-ku, Tokyo 100-8165,
Japon

Agent : David Latter
D. W. Latter and Associates
44, Tamarack Circle
Toronto (ON) M9P 3T9
416 614-6769

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE OU RELATIVE AU TRANSPORT, P. EX., DÉVERSEMENT, FUITE OU INCENDIE, APPELER 1-800-424-9300 (24 HEURES).

CONTENU NET : 5 X 16 g

NE PAS VENDRE LES EMBALLAGES HYDROSOLUBLES SÉPARÉMENT.

NE PAS UTILISER UN COUTEAU OU AUTRE OBJET TRANCHANT POUR OUVRIR CE SUREMBALLAGE

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir hors de la portée des animaux domestiques. Durant toute activité de mélange/chargement, de nettoyage et de réparation, et lors de l'application sur les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application dans les serres, porter un ensemble imperméable résistant aux produits chimiques, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes en caoutchouc, des lunettes à coques ou un écran facial et un respirateur à cartouche anti-vapeurs organiques avec pré-filtre pour pesticides approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE, ou encore un boîtier filtrant pour pesticides approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE. Les travailleurs ne doivent pas pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les instructions du fabricant en ce qui concerne le nettoyage ou l'entretien de l'équipement de protection individuelle. En l'absence d'instructions pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Ranger et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements. Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le pesticide. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres

Deleted: oivent

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE :

Ne pas appliquer l'insecticide TRISTAR 70 WSP directement sur l'eau. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation ou utilisée à des fins domestiques. Ne pas contaminer les habitats aquatiques tels que bourbiers, coulées, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, cours d'eau, réservoirs et marécages ni les habitats terrestres, tels que zones forestières, plantations brise-vent, terres à bois, haies, pâturages, parcours et terres broussailleuses lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Empêcher le produit présent dans les effluents et le ruissellement provenant des serres de s'infiltrer dans les lacs, cours d'eau, étangs ou autres eaux.

L'acétamipride est toxique pour les abeilles domestiques exposées directement au produit pulvérisé. Ne pas appliquer lorsque les abeilles sont présentes dans la zone à traiter.

MISES EN GARDE RELATIVES À LA MANIPULATION :

Ne pas manipuler le sac intérieur avec des gants mouillés car il commencera à se dissoudre au contact avec la moindre quantité d'eau. Ne pas ouvrir les sacs intérieurs ni essayer d'en retirer le contenu. L'emballage hydrosoluble n'est pas destiné à être remesuré ni sous-divisé. Le sac intérieur ne doit pas être ouvert et il ne faut pas utiliser une partie du contenu. Le contenu entier du sac intérieur hydrosoluble doit être utilisé.

PREMIERS SOINS :

Communiquer IMMÉDIATEMENT avec un médecin dans tous les cas où l'on soupçonne un empoisonnement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Deleted: ET

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Tout traitement doit se fonder sur les signes et symptômes de détresse observés chez la victime. Il peut y avoir eu surexposition à des substances autres que ce produit.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Entreposer le produit inutilisé dans un endroit frais, aéré, sec et verrouillé. Ne pas permettre l'entreposage prolongé dans les endroits où la température dépasse souvent 46 °C (115 °F). Ne jamais transvaser ce produit dans un autre contenant aux fins d'entreposage.

ÉLIMINATION :

1. Rendre le contenant inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT
POUR VENTE ET UTILISATION EN ONTARIO DU 1er FÉVRIER 2010 AU 31 JANVIER 2011

POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES POIVRONS DE SERRE ET TOMATES DE SERRE IDENTIFIÉS PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE L'ONTARIO COMME ÉTANT INFESTÉS PAR LE *Macrolophus melanotoma*

Formatted: Superscript
Deleted: 31 JANVIER
Deleted: ENDROITS
Deleted: VULNÉRABLES AUX INFESTATIONS DU

NIPPON SODA

GROUPE 4 INSECTICIDE

TRISTAR 70 WSP Insecticide

Contient de l'acétamipride

AGRICOLE

GARANTIE : Acétamipride.....70,35 % en poids

AVERTISSEMENT

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 27127 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Détenteur d'homologation :
Nippon Soda Co., Ltd.
2-1, 2-Chome Ohtemachi
Chiyoda-ku, Tokyo 100-8165,
Japon

Agent : David Latter
D. W. Latter and Associates
44, Tamarack Circle
Toronto (ON) M9P 3T9
416 614-6769

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE OU RELATIVE AU TRANSPORT, P. EX., DÉVERSEMENT, FUITE OU INCENDIE, APPELER 1-800-424-9300 (24 HEURES).

CONTENU NET : 16 g

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir hors de la portée des animaux domestiques. Durant toute activité de mélange/chargement, de nettoyage et de réparation, et lors de l'application sur les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application dans les serres, porter un ensemble imperméable résistant aux produits chimiques, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes en caoutchouc, des lunettes à coques ou un écran facial et un respirateur à cartouche anti-vapeurs organiques avec pré-filtre pour pesticides approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE, ou encore un boîtier filtrant pour pesticides approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE. Les travailleurs ne doivent pas pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les instructions du fabricant en ce qui concerne le nettoyage ou l'entretien de l'équipement de protection individuelle. En l'absence d'instructions pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Ranger et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements. Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le pesticide. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres

Deleted: oivent

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE :

Ne pas appliquer l'insecticide TRISTAR 70 WSP directement sur l'eau. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation ou utilisée à des fins domestiques. Ne pas contaminer les habitats aquatiques tels que bourbiers, coulées, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, cours d'eau, réservoirs et marécages ni les habitats terrestres, tels que zones forestières, plantations brise-vent, terres à bois, haies, pâturages, parcours et terres broussailleuses lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.
Empêcher le produit présent dans les effluents et le ruissellement provenant des serres de s'infiltrer dans les lacs, cours d'eau, étangs ou autres eaux.

L'acétamipride est toxique pour les abeilles domestiques exposées directement au produit pulvérisé. Ne pas appliquer lorsque les abeilles sont présentes dans la zone à traiter.

MISES EN GARDE RELATIVES À LA MANIPULATION :

Ne pas manipuler le sac intérieur avec des gants mouillés car il commencera à se dissoudre au contact avec la moindre quantité d'eau. Ne pas ouvrir les sacs intérieurs ni essayer d'en retirer le contenu. L'emballage hydrosoluble n'est pas destiné à être remesuré ni sous-divisé. Le sac intérieur ne doit pas être ouvert et il ne faut pas utiliser une partie du contenu. Le contenu entier du sac intérieur hydrosoluble doit être utilisé.

PREMIERS SOINS :

Communiquer IMMÉDIATEMENT avec un médecin dans tous les cas où l'on soupçonne un empoisonnement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Tout traitement doit se fonder sur les signes et symptômes de détresse observés chez la victime. Il peut y avoir eu surexposition à des substances autres que ce produit.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Entreposer le produit inutilisé dans un endroit frais, aéré, sec et verrouillé. Ne pas permettre l'entreposage prolongé dans les endroits où la température dépasse souvent 46 °C (115 °F). Ne jamais transvaser ce produit dans un autre contenant aux fins d'entreposage.

ÉLIMINATION :

1. Rendre le contenant inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI :

Poivrons de serre : Suppression du *Macrolophus melanotoma*

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nippon Soda Co., Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nippon Soda Co., Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nippon Soda Co., Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Pour déterminer s'il faut procéder à un traitement ou plus, surveiller les densités de ravageurs ou, le cas échéant, consulter les lignes directrices provinciales et/ou un spécialiste local des interventions sur le terrain. Pour gérer la résistance des insectes, alterner les applications avec un insecticide dont le mode d'action est différent.

Poivrons de serre : Suppression du ***Macrolophus melanotoma***

Remarque : Comme les variétés de poivrons sont nombreuses et peuvent réagir différemment selon les sites, tester le produit à échelle réduite, en l'absence de spécialistes dans la région, avant de procéder à des applications à grande échelle.

Mélanger l'insecticide TRISTAR 70 WSP dans suffisamment d'eau pour donner une pulvérisation complète et uniforme du feuillage. Utiliser un volume de pulvérisation qui convient à la taille des plantes traitées. Appliquer dès que les insectes atteignent les seuils de traitement, selon une inspection de la culture. Pour une suppression optimale, attendre au moins 6 heures avant de procéder à une aspersion sur frondaison.

RAVAGEURS	DOSE et REMARQUES
Macrolophus melanotoma	Appliquer dans une bouillie de 3 sachets hydrosolubles/1 000 L d'eau. Ne pas dépasser

Formatted: Font: Not Bold, French (Canada)

Deleted: es

	5 sacs hydrosolubles (1 667 L de bouillie) par hectare.

RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE RELATIVES À L'EMPLOI :

- Pour usage sur les poivrons cultivés en serre seulement.
- Ne pas faire plus de 2 applications par année par serre.
- Ne pas appliquer plus d'une fois tous les 7 jours.
- Délai d'attente avant récolte : Ne pas appliquer dans les 3 jours précédant la récolte.

POUR LA VENTE ET L'UTILISATION POUR SUPPRIMER LE *Macrolophus melanotoma* SUR LES TOMATES DE SERRE :

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	NOMBRE D'EMBALLAGES HYDROSOLUBLES	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
Tomates de serre	***Macrolophus melanotoma***	15 emballages par 2 ha (1 emballage/1 333 m^2)	Appliquer dans suffisamment d'eau pour donner une distribution adéquate sur la zone de traitement.

Ne pas faire plus de 2 applications par année par serre.
Appliquer au milieu de culture à l'aide d'un système d'irrigation au goutte-à-goutte, le seul système d'irrigation approuvé pour ce traitement.
Le délai d'attente avant récolte est de 1 jour.
Afin d'établir si une application ou une réapplication est nécessaire, surveiller les densités d'insectes et consulter les directives provinciales et/ou les spécialistes des services de vulgarisation de la région. Pour gérer la résistance des insectes, alterner les traitements avec un insecticide à mode d'action différent. Répéter le traitement au besoin à un intervalle de 21 jours.

Deleted: USAGE CONTRE

Deleted: Appliquer lorsque le nombre *Macrolophus melanotoma* dépasse le seuil de traitement déterminé lors d'un dépistage.¶

Deleted: née

Deleted: contrôler

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'insecticide TRISTAR 70 WSP fait partie du groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide TRISTAR 70 WSP et à d'autres insecticides du groupe 4. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide TRISTAR 70 WSP avec ceux d'autres groupes qui éliminent les mêmes insectes.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue des dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nippon Soda Co., Inc. à 1-212-490-0350.